

Les lieux de mémoire du compositeur de *La Marseillaise*

Claude-Joseph Rouget de Lisle, né en 1760 à Lons-le-Saunier, était capitaine du génie sous la Révolution française. Il demeure une figure incontournable de l'histoire de France en tant que compositeur en 1792 du *Chant de guerre pour l'armée du Rhin* renommé *La Marche des Marseillais* puis *La Marseillaise*, et devenu l'hymne national français en 1879.

Si au début, sa composition rencontre un grand succès, Rouget de Lisle retombe dans l'anonymat après la Révolution. Il continue de composer et de produire des chants mais aucune de ses œuvres ne rencontre le même succès que *La Marseillaise*.

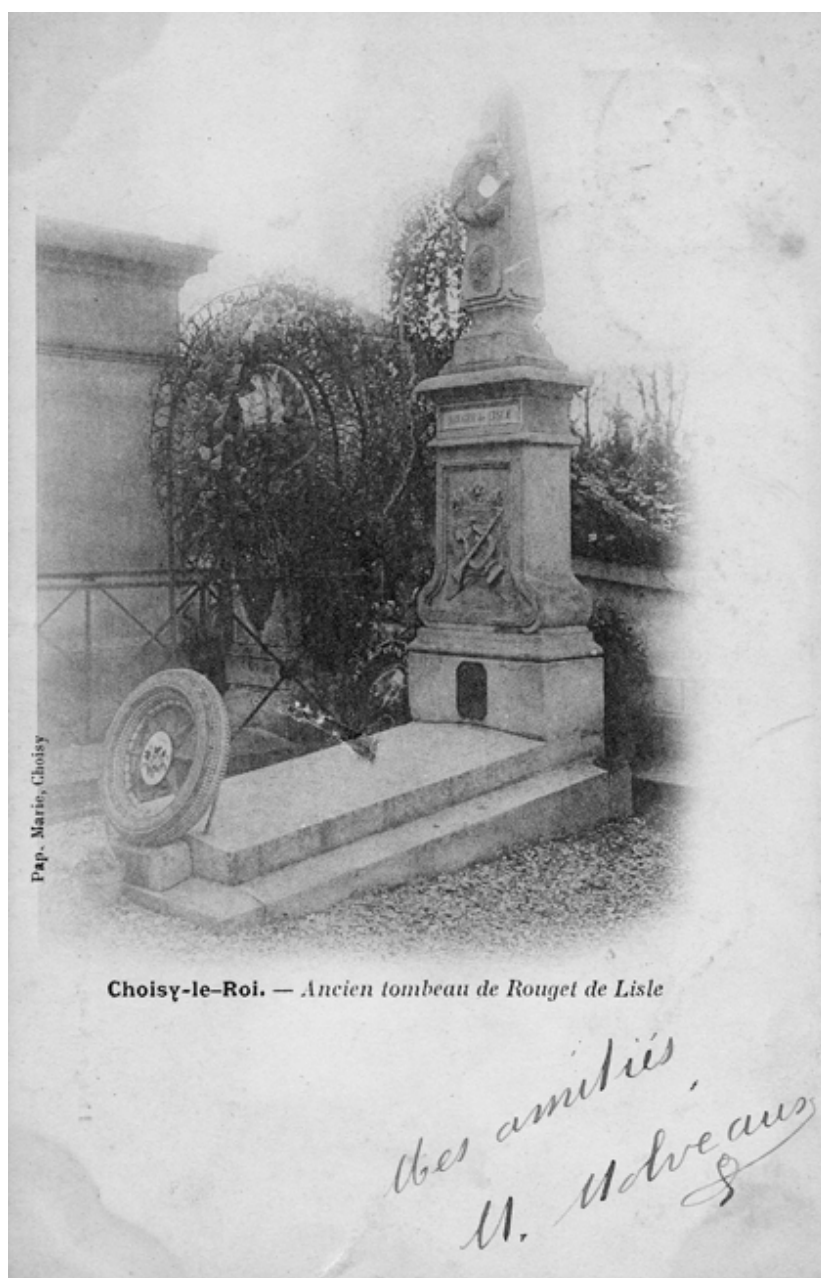
Le travail et l'œuvre de Rouget de Lisle ne seront véritablement reconnus qu'après sa mort, survenue en 1836 à Choisy-le-Roi. Les différentes sépultures qui lui ont été faites, la volonté de transférer ses cendres au Panthéon ou encore la création de différents monuments commémoratifs ne se font qu'à partir des années 1860.

De sépulture en sépulture

En 1836, l'inhumation de Rouget de Lisle se déroule dans le cimetière de Choisy-le-Roi, commune où il est décédé. À cette époque, sa sépulture est d'une grande simplicité, elle se distingue uniquement par une croix en bois, portant le nom du compositeur.

Quelques années plus tard, le général Blein, préoccupé par les futurs travaux d'aménagement du cimetière de Choisy-le-Roi, prend des mesures pour protéger la sépulture de son ami. Il parvient à obtenir l'autorisation de déplacer les restes du compositeur vers sa propriété privée à Thiais, une commune proche de Choisy-le-Roi, et projette la construction d'un monument funéraire dans sa propriété. Il meurt avant de pouvoir mener à bien son projet et malgré la préparation avancée du monument, le transfert ne se concrétise pas. Le corps de Rouget de Lisle demeure dans le cimetière de Choisy-le-Roi.

En 1861, Charles-Arthur Perrotin, un autre ami de Rouget de Lisle souhaite à son tour lui rendre hommage et lui offrir un lieu de repos « plus digne et plus pérenne ». Il fait alors l'acquisition d'une concession perpétuelle dans le nouveau cimetière de Choisy-le-Roi et y fait inhumer les restes du compositeur.



La tombe de Rouget de Lisle de 1861 à 1902 au cimetière de Choisy-le-Roi.

En 1902, une nouvelle tombe est réalisée. La sépulture est plus élaborée et met en valeur son œuvre la plus connue, *La Marseillaise*. Réalisée en granit de Vire, la tombe présente quelques notes de la partition du chant ainsi qu'une épée, évoquant le courage et le patriotisme du défunt. Cette sépulture est, aujourd'hui, devenue un cénotaphe, un monument commémoratif, puisqu'elle n'abrite plus les restes de Rouget de Lisle.



Ancienne tombe de Rouget de Lisle, devenue cénotaphe.

En 1915, alors que la guerre s'inscrit dans la durée, le gouvernement français réfléchit à transférer les restes de Rouget de Lisle au Panthéon. L'État souhaite faire de *La Marseillaise* un symbole patriotique qui rassemblerait les Français et conforterait leur moral.

Les délais trop courts pour faire voter la loi nécessaire à l'officialisation de cette volonté font reculer le gouvernement. Les restes de Rouget de Lisle sont alors déposés de manière provisoire aux Invalides.

La cérémonie se déroule en présence du président de la République, Raymond Poincaré, du président du Sénat, Antonin Dubost, et du président de la Chambre des députés, Paul Deschanel.



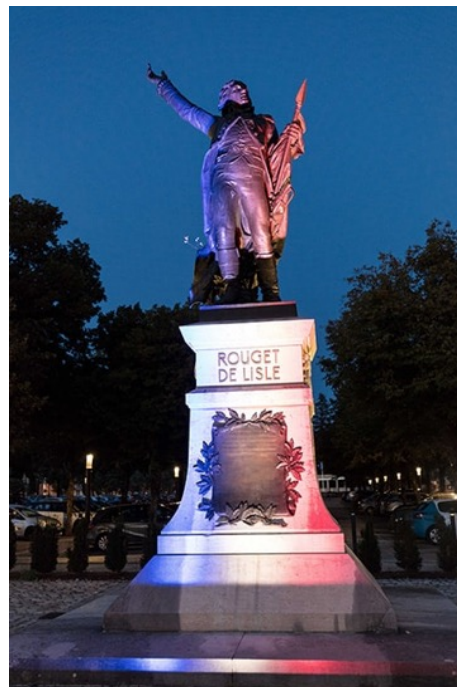
Transfert des cendres de Rouget de Lisle aux Invalides, le 14 juillet 1915.

Les restes du compositeur demeurent, encore aujourd'hui, dans le caveau des gouverneurs aux Invalides. Cette conservation perpétue la mémoire de Rouget de Lisle au sein d'un lieu emblématique même si de manière sporadique une demande de transfert au Panthéon est rappelée.

Les changements des sépultures et des lieux d'inhumation de Rouget de Lisle témoignent de la progressive reconnaissance du compositeur et du symbole que devient *La Marseillaise* pour l'histoire nationale française. Cette évolution se lit également dans l'élaboration de monuments commémoratifs érigés dans différentes villes de France.

L'hommage de sa ville natale, Lons-le-Saunier

Parmi les monuments emblématiques dédiés à Rouget de Lisle, celui de la ville de Lons-le-Saunier occupe une place singulière. En effet, il est érigé dans la ville natale du compositeur, place de la Chevalerie. La statue est réalisée par le célèbre sculpteur Frédéric-Auguste Bartholdi et inaugurée le 27 août 1882. La ville de Lons-le-Saunier accueille également un musée dédié à Rouget de Lisle. Ainsi, le monument et le musée contribuent à perpétuer le souvenir du compositeur, et à célébrer son héritage, faisant de Lons-le-Saunier un lieu incontournable de la mémoire de Rouget de Lisle.



Monument commémoratif dédié à Rouget de Lisle à Lons-le-Saunier.

La ville de l'inspiration, Strasbourg

En 1792, c'est à Strasbourg que le musicien a composé l'hymne national français. Le monument dédié à Rouget de Lisle a été réalisé par le sculpteur Alfred Marzol et est inauguré en 1922. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les Allemands détruisent le monument. En 1980, il est reconstruit à l'identique grâce à la maquette originale en plâtre, conservée dans les archives.



Monument commémoratif dédiée à « La Marseillaise » à Strasbourg.

Le monument de Choisy-le-Roi

Commandée par la ville en 1882 afin de rendre hommage au compositeur, la statue de Rouget de Lisle à Choisy-le-Roi est une œuvre réalisée par le sculpteur Clément-Léopold Steiner.



Le monument dédié à Rouget de Lisle à Choisy-le-Roi.

Marseille, le Mémorial de la Marseillaise

Marseille, en tant que ville à l'origine du nom de l'hymne patriotique, occupe une place centrale dans l'héritage de *La Marseillaise*. En 1792, l'hymne y a été accueilli avec enthousiasme. Ce lien étroit entre le chant de Rouget de Lisle et Marseille s'exprime à travers plusieurs lieux de la commune, en particulier Le Mémorial de la Marseillaise. Ouvert en 2011, le musée offre aux visiteurs une plongée immersive dans l'histoire de *La Marseillaise* de sa création à son statut d'hymne national.



Façade du Mémorial de la Marseillaise situé à Marseille

Article rédigé par *Le Souvenir français*

